

## Neuf ans de travaux d'envergure

suite à la nouvelle répartition des missions

Le Conseil d'Etat a décidé en janvier 2008 de placer le pôle « mère-enfant » à La Chaux-de-Fonds et de dédier le site de Pourtalès à l'activité liée à l'appareil locomoteur. Directement ou indirectement, des travaux découlent de cette décision et le conseil d'administration vient d'octroyer trois crédits à cet effet. Le temps nécessaire à l'étude et à la réalisation de ce dispositif est estimé à neuf ans.

### Projet global chaux-de-fonnier relancé

Le « projet global 2004 » de rénovation du site de La Chaux-de-Fonds se basait sur un hôpital de Ville et non sur un site à missions spécifiques. Il doit donc être repensé, à la lumière de sa nouvelle mission de pôle cantonal « mère-enfant », mais aussi à celle de l'évolution intervenue depuis 2004 dans différents domaines dont, par exemple, celui du développement durable.

Le Conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois a décidé d'un crédit d'études préalables de Fr. 450'000.- qui va jusqu'à la désignation des mandataires à l'issue du concours d'architecture. Il comprend notamment l'engagement d'un architecte hospitalier entièrement dédié à ce projet. Le crédit d'ouvrage sera sollicité à l'horizon 2011 et la durée des travaux est estimée, à partir de cette date, à cinq ans.

### Travaux de mise aux normes du site de La Chaux-de-Fonds

En parallèle, des travaux d'entretien restés en attente doivent impérativement être réalisés sur le site de La Chaux-de-Fonds pour lui permettre d'assurer sa mission actuelle dans des conditions répondant aux normes. Plusieurs domaines sont touchés par ces travaux : blocs opératoires et salles d'endoscopies, structures en béton et sols, fenêtres, toitures plates et plaques de façades notamment. La somme de Fr. 7'550'000.- a été allouée à l'ensemble de ces travaux, qui commenceront à l'été 2009. Plus de la moitié de la somme investie sera consacrée à des travaux pérennes.

### Travaux sur le site de Pourtalès pour accueillir transitoirement l'activité « mère-enfant »

Le site de Pourtalès n'a pas été dimensionné pour accueillir l'ensemble de l'activité cantonale de pédiatrie et de gynécologie-obstétrique. Ainsi, cette mission transitoire nécessite des aménagements touchant plusieurs étages pour accueillir en particulier les secteurs ambulatoires et de consultations.

Le crédit d'études de Fr. 990'000.-, décidé par le Conseil d'administration, détaillera l'estimation de quelque sept millions de travaux destinés à assurer la qualité des soins au cours de la phase transitoire mise en place jusqu'à l'achèvement des transformations à La Chaux-de-Fonds. Le début des travaux sur le site de Pourtalès est prévu au printemps prochain pour permettre une mise en fonction des nouveaux locaux à fin 2009. Près de 90% des travaux réalisés seront valorisés à terme dans le futur centre de l'appareil locomoteur.

Le Conseil d'Etat a pris acte de ces crédits, qui lui ont été présentés à travers un rapport d'information.

Fontaines, le 10 septembre 2008